

Formation initiale CSE-CSSCT (35h00)

Investir dans la formation à la prévention, c'est préserver la santé de vos salariés, réduire les coûts liés aux accidents du travail et renforcer l'image de votre entreprise. Cette formation portant sur les thématiques essentielles permet aux élus du CSE de connaître leurs nouvelles attributions.

PROGRAMME

Nous prenons en compte votre branche professionnelle et le caractère spécifique lié à l'activité de votre entreprise.

◆ Cadre juridique

Règlementation (que dit le code du travail ?)
Enjeux économiques et humains
La responsabilité pénale en matière de santé-sécurité au travail
Lois et décrets encadrant la prévention.

◆ Mise en place du CSE

Le PAP
Le rôle des élus Secrétaire, trésorier, référent HS.
Tenue des réunions
Les heures de délégation
Les budgets (Fonctionnement et ASC)
Préparer une réunion (développer l'argumentaire)

◆ Attributions du CSE et de la CSSCT

Enquêtes au poste de travail
Le DUERP
La BDESE
Les 9 PGP
Les facteurs de pénibilité
La QVCT
DGI, droit de retrait, faire appel à un expert.
Les FDS
Accidents de travail et maladies professionnelles
Arbre des causes
PAPRIACT
Le référent HS, HM, AS et discrimination
Faire un signalement
Les outils INRS

◆ Mises en situation

Jeux de rôles : développer l'argumentaire en réunion
Évaluation de plusieurs familles de risques dans un mini-DUERP et définir un plan d'action.
Construction d'un arbre des causes.
Diffusion de vidéos pour analyse et échanges.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Connaître la réglementation applicable
- ✓ Comprendre la mission du CSE
- ✓ Connaître le rôle des membres élus du CSE
- ✓ S'approprier les missions de la CSSCT
- ✓ Connaître les méthodes à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels
- ✓ Être capable de contribuer à l'amélioration des conditions de travail

COMPETENCES VISEES

- ✓ Porter la parole des salariés
- ✓ Repérer les situations dangereuses
- ✓ Mener des enquêtes au poste de travail
- ✓ Proposer des solutions pour améliorer les conditions de travail.

PUBLICS CONCERNÉS

Élus du CSE
04 à 10 personnes
Présentiel

PRE REQUIS

Pas de prérequis

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Alternance de pratique et de théorie

INTERVENANT :



Henri VOUTERS

Gérant d'API-Attitude, fabricant et créateur d'outils d'équipements en prévention santé, **Henri VOUTERS** est également formateur Gestes et Postures, PRAP IBC, EVRP, RPS-QVCT, SST, CSE-CSSCT, Référent HM.

Lieu et Accessibilité :

Intra-Entreprise
Inter-Entreprises
Accès handicapés
Accueil des personnes en situation de handicap

DATES :

Horaires : A définir
Dates : A définir

BUDGET INDICATIF et MODALITÉS :

Nous consulter.